

**ANNEXES AU CONTRAT-TYPE ENTRE PROFESSIONNELS DE SANTÉ MENTIONNÉS AUX ARTICLES L.4332-1 (PSYCHOMOTRICIENS) DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ET LA STRUCTURE DESIGNEE PAR L'AGENCE REGIONALE DE SANTE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PARCOURS DE BILAN ET D'INTERVENTION PRECOCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PRESENTANT DES TROUBLES DU NEURO-DÉVELOPPEMENT DANS LE DÉPARTEMENT DU RHONE (TERRITOIRE OVE)**

Annexe 1

Recommandation de bonnes pratiques de la HAS dans le champ des troubles du neuro-développement et autres recommandations

* février 2018 : « Troubles du spectre de l’autisme - signes d'alerte, repérage, diagnostic et évaluation chez l’enfant et l’adolescent » - Haute Autorité de Santé (HAS) ;
* janvier 2018 : « Troubles Dys : comment mieux organiser le parcours de santé d'un enfant avec des troubles DYS ? » - HAS ;
* 2016 : Déficiences intellectuelles - Expertise collective de l’Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ;
* décembre 2014: « Conduite à tenir en médecine de premier recours devant un enfant ou un adolescent susceptible d'avoir un trouble de déficit de l’attention avec ou sans hyperactivité » - HAS ;
* mars 2012 : Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez I'enfant et l'adolescent - HAS - ANESM ;
* 2001: l’orthophonie dans les troubles spécifiques du langage oral - Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES).

Annexe 2

Liste indicative d'outils

**Pour les psychomotriciens :**

Liste indicative et non exhaustive d'outils d'évaluation pouvant être utilisés pour le bilan psychomoteur comportant un examen du développement sensorimoteur réalisé par les psychomotriciens à destination des enfants de 0 à 6 ans révolus.

* BL-R & BL-C - Echelles de développement : psychomoteur de la première enfance Brunet Lézine Révisé et épreuves complémentaires
* NPMOT - Batterie d'évaluations des fonctions neuro-psychomotrices de l'enfant
* DF-MOT - Développement fonctionnel moteur de 0 à 48 mois
* SCHEMA CORPOREL-R - Epreuve de Schéma Corporel – Révisée
* EPSA - Echelle des Particularités Sensori-Psychomotrices dans l'Autisme
* Charlop-Atwell - Echelle de coordination motrice de I'enfant
* MABC-2 - Batterie d'Evaluation des Mouvements chez l’enfant
* TGMD-2 - Test de développement de la motricité globale
* BOT-2 - Test des compétences motrices de Bruininks-Oseretsky (normes américaines)
* EMG - Evaluation de la motricité Gnosopraxique Distale
* Profil Sensoriel De Dunn - Mesure de l’impact des troubles sensoriels de I'enfant sur sa vie quotidienne (2e édition existante mais uniquement aux normes canadiennes)
* PSP-R - Profils sensoriels et perceptifs révisés de Bogdashina (pas de normes)
* REY - Test de la Figure complexe de Rey
* DTVP-3 - Test du développement visuoperceptif-3e Ed (normes américaines)
* FROSTIG - Test de développement de la perception visuelle
* NEPSY-II - Bilan neuropsychologique de l'enfant – 2e édition
* TEACH - Test de l'évaluation de l’attention chez I'enfant
* LABY 5-12 - Test des labyrinthes pour les enfants
* BHK - Echelle d'évaluation rapide de l'écriture chez I'enfant

Autres outils d'évaluation spécifique du trouble du spectre de l’autisme (TSA) utilisable par le psychomotricien :

* ECA-R - Echelle des Comportements Autistiques Révisée
* ADOS-2 Toddler
* CARS-2 - Echelle d'évaluation de l’autisme infantile
* M-CHAT- R - Questionnaire de repérage des troubles autistiques chez le jeune enfant
* DDST - Échelle de Denver (dans le cadre de la réalisation d'un programme Denver)
* VINELAND 2 - Echelles de comportement adaptatif de Vineland – 2e édition
* EC2R - Echelle des Comportements Restreints et Répétitifs

*La liste des outils a été établie à titre indicatif par des représentants des professionnels concernés.*

Annexe 3

Comptes rendus d'évaluation ou de bilan

**Pour les psychomotriciens : structure rédactionnelle du compte-rendu de bilan**

I. NATURE DE LA DEMANDE ET OBJET DU BILAN

* données administratives : nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de sécurité sociale
* date du bilan et nature du bilan (initial/d'évolution/de fin de parcours)
* médecin prescripteur : nom du médecin ayant adressé I'enfant à la plateforme
* médecin de Ia plateforme : nom du médecin de la plateforme ayant validé la prescription initiale et coordonnant le parcours
* date d'entrée dans le parcours de bilan et d'intervention précoce : indiquer ici la date de validation de la prescription initiale par un médecin de la plateforme
* motif de la demande : indiquer le(s) symptôme(s) d'appel/pathologie(s) déjà diagnostiquée(s)
* autre(s) bilan(s) déjà réalisé(s) : indiquer la date du bilan initial s'il y a lieu et les autres bilans et évaluations en la possession de l'évaluateur au moment du bilan psychomoteur

II. DESTINATATRE(S) DU COMPTE RENDU DE BILAN

* représentant(s) légal(ux) de l’enfant
* le médecin de la plateforme
* le médecin prescripteur
* les autres professionnels de santé concernés

III. ÉLÉMENTS D'ANAMNESE EN LIEN AVEC LE BILAN

A remplir par l'évaluateur (port de verres correcteurs, déficit(s) sensoriel(s), retard dans certaines acquisitions motrices, difficulté dans des domaines précis de la scolarité/ dans la vie quotidienne, etc...)

IV. TESTS UTILISÉS

Voir liste indicative annexe 2.

V. EXAMEN PSYCHOMOTEUR

A organiser et remplir par l'évaluateur, détaille l'évaluation des différentes fonctions psychomotrices, se veut avant tout descriptif

VI. OBSERVATIONS DIVERSES

Appréciations plus subjectives sur les comportements du patient, son adaptation à la situation de bilan, sa qualité relationnelle, son rapport au corps

VII. ANALYSE CLINIQUE

Il s'agit d'expliquer ici la compréhension qu'a l'évaluateur de la dynamique psychomotrice générale de I'enfant et de comment s'y exprime(nt) le(s) symptôme(s)

VIII. PROJET THERAPEUTIQTUE

Type d'intervention(s) envisagée(s) et dans quel but, modalités de l'intervention (fréquence du suivi, individuel/groupal)

IX. RECOMMANDATIONS

A remplir par l'évaluateur si cela est pertinent/adapté à la situation clinique. Doit comporter des conseils pratiques susceptibles d'aider l’entourage à mieux accompagner I'enfant face aux difficultés qu'il rencontre.

X. TABLEAUX DE RÉSULTATS DES TESTS UTILISÉS

En préambule figure une explication sur les mesures dans un test (Qu'est-ce qu'une note standard, un écart type, etc…)

XI. CONCLUSIONS DU BILAN

* Si bilan d'évolution ou de fin de traitement, comparaison avec le bilan initial
* Fonctions psychomotrices touchées
* Appréciation de l'aisance corporelle/relationnelle
* Appréciation de l’exploitation ou non des compétences repérées
* Eléments diagnostiques
* Un soin psychomoteur est-il indiqué/ à poursuivre ? Si oui, préciser fréquence et durée des interventions précoces à réaliser.

*L'architecture rédactionnelle du compte rendu d'évaluation proposée est adaptée des propositions formulées par les représentants des professionnels concernés.*